



Confédération Française Démocratique du Travail
Syndicat Général de l'Éducation Nationale

Sgen-CFDT de l'Académie de Dijon

Maison des syndicats
6 bis rue Pierre Curie /21000 Dijon

tél. : 03 80 30 23 54

mail : bourgogne@sgen.cfdt.fr

Dijon, le vendredi 1 décembre 2023

Monsieur le secrétaire général
à
Monsieur le Recteur de l'académie de Dijon

Objet : dépôt d'un préavis de grève.

Monsieur le Recteur,

Le Ministère poursuit le démantèlement de la Voie Professionnelle après avoir ouvert la porte de nos établissements aux entreprises par l'intermédiaire du BDE (Bureau Des Entreprises), offre une gratification aux élèves pour leur PFMP en entreprise, annoncé 15 % de fermeture de filières « non insérantes » dans un futur proche.

Le Sgen-CFDT Bourgogne dénonce le projet relatif à la transformation profonde des trois années de cursus des bacs professionnels qui va dégrader les conditions de travail des personnels des lycées professionnels et exige du ministre qu'il renonce à présenter ces textes au Conseil supérieur de l'Éducation du 14 décembre 2023.

Aussi, en application de la loi du 19 octobre 1982 et du décret n° 2008-1246 du 1er décembre 2008, nous vous informons que le syndicat Sgen-CFDT de l'académie de Dijon dépose un préavis de grève pour la journée du 12 décembre 2023.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale de l'académie de Dijon.

Nous vous prions, Monsieur le Recteur, de croire en notre dévouement au service public de l'Éducation nationale.

Yann Rousset

Secrétaire général
du Sgen-CFDT de l'Académie de Dijon